Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-200096469-20251215-20251512_08-DE

Saint-Gérand ~ Croixanvec

COMMUNE DE SAINT-GERAND-CROIXANVEC

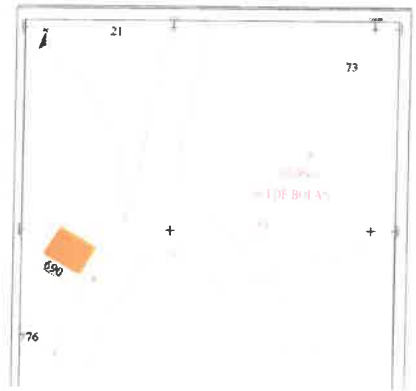
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERAND-CROIXANVEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Gérand, sous la présidence de Monsieur Claude-Albert LE BRIS, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 08/12/2025
Présents : Claude-Albert LE BRIS, Valérie BERA, Stéphane PLUNIAN, Catherine LE SOURNE, Hervé LE TEXIER, Magalie GAUTIER, Joël JUIN, Michel ALLANIC, Aymeric BRASSEUR, Yasmina BOMIN, Édith DAVENET, Viviane FADEL, Sophie GAUTIER, Yannick GUILLAUME, Hervé GUILLEMOT, Marina KOPILOVA, Guy LE CORNEC, Antoine LE QUERE, Valérie SABLÉ
Stéphane LE FUR arrivé à 19h11
Absent ayant donné pouvoir : Stéphane CLÉRICI à Valérie SABLÉ
A été élu secrétaire : Michel ALLANIC

CESSION D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL N°6 - BOLAN

Monsieur le Maire explique que Monsieur et Madame LE GUILLOUX souhaitent acquérir une partie du chemin Communal N° 6 situé Bolan d'une superficie de 336 m².

Le prix de vente est de 0.61 € le m², fixé par délibération du 03 février 2017. Les frais de bornage et de notaire seront à sa charge.



Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Accepte cette demande.**
- **Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents s'y rapportant.**

Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 21
Votes : pour : 21
Contre : 0
Abstentions : 0

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
C-A LE BRIS

MAIRIE DE SAINT-GERAND-CROIXANVEC (MORBIHAN)